Comptabilité et gestion financière en EHPAD

Contexte

Cette formation a pour but de rappeler les mécanismes comptables et financiers généraux, ainsi que de décrire l'environnement financier spécifique des EHPAD (M22, convention tripartite, budget ternaire, etc) pour permettre au personnel administratif des EHPAD d'optimiser le pilotage financier de leur établissement et de gérer le processus budgétaire. La loi de la sécurité sociale pour 2009 introduit, dans la procédure budgétaire des Etablissements médico-sociaux, la logique EPRD. L'EPRD constitue un renversement de logique et une nouvelle mécanique que les établissements et services sociaux et médico-sociaux doivent s'approprier. En comprenant les différences avec la procédure budgétaire actuelle, les responsables d'établissements et de services pourront exploiter la nouvelle présentation budgétaire pour améliorer le pilotage financier de l'établissement plutôt que de subir la réforme.

Objectifs

- Comprendre les états comptables
- Maîtriser l'architecture budgétaire (documents constituant le budget, vocabulaire et mécanique)
- Analyser les états financiers pour prendre les décisions fiancières pertinentes
- Acquérir une méthodologie permettant d'optimiser ses prises de décisions financières
- Maîtriser la logique budgétaire annuelle et pluriannuelle

Renseignements complémentaires

Nathalie COUTON - 02.54.74.98.46 - n.couton@anfh.fr

Programme

Préambule

- Présentation de l'objectif et du planning de la formation
- Présentation de l'animateur et des participants
- Présentation des règles du jeu (horaires, portable, participation, etc)
- Tour de table afin de déterminer les attentes et les questions des participants, ainsi que les besoins particuliers.

L'environnement réglementaire

• Le secteur des établissements sanitaires et médico-sociaux

https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AVXkc7mILcGu0tnp3eYQ

- Les enjeux qualitatifs
- Les tutelles

Le financement des EHPAD

- Mise en place de l'APA
- La tarification ternaire
- Les perspectives de convergence tarifaire (cas pratique)
- La prise en compte de la dépendance avec la grille AGGIR
- La médicalisation de la tarification avec la coupe Pathos

La comptabilité générale

- Les fondements de la comptabilité (Définition et objectif de la comptabilité, bilan, actif et passif, compte de résultat, charges et produits, la nomenclature comptable M22, la partie double, les notions de débit et de crédit)
- Les opérations comptables spécifiques (les immobilisations, la trésorerie , les provisions, la comptabilité des stocks, le rattachement des charges et produits, les emprunts)

L'analyse financière

- Du bilan comptable au bilan financier à partir de cas pratiques
- Description d'une trentaine de ratios permettant d'établir un diagnostic financier

La comptabilité publique

• Les relations avec le Trésor Public : la séparation ordonnateur / comptable

L'EPRD

- Un nouveau cadre de présentation budgétaire
- principales caractéristiques des composants de l'EPRD
- de l'élaboration au suivi de l'EPRD

Public

Métiers administratif t de secrétariat médical (Resp. du personnel ou RH, Chargé de formation continu et RH, comptable, secrétaire médicale, agent administration)

Exercice

2017

Code de formation

A111

Nature

AFC

Organisé par

IRFOCOP

Durée

21 heures

Typologie

Formation professionnelle initiale

